



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 29 JUIN 2009

Délibération n° 09/25 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 29 juin 2009, sur proposition du Président.

DÉCIDE,

- d'accorder une subvention complémentaire de 500 € à l'Association Adour Entreprendre, au titre de 2009, ce qui porte la subvention à un total de 2 300 € ;
- d'accorder une subvention aux Associations des Magistrats Consulaires des Tribunaux de Commerce de Mont-de-Marsan et de Dax, pour 2009, d'un montant de 3 000 € pour chacune ;
- de verser une cotisation à l'Association XYLOFUTUR (Produits et Matériaux des Forêts Cultivées), pour l'année 2009, d'un montant de 478,40 € ;
- de cotiser, à hauteur de 500 €, à Landes Initiatives pour l'année 2009 ;
- de participer, à hauteur de 2 500 €, au 2^{ème} Forum départemental de l'Emploi, organisé par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le 17 septembre prochain, à Mont-de-Marsan ;

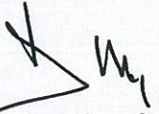
Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 juin 2009

Le Président,


Philippe SIMON

